

CANNE ÉCHO

Informations aux producteurs de canne

Janvier 2023 / n°99



INTERVIEW DE JEAN BERNARD MARATCHIA

**VOUS ÊTES ÉLU RÉGIONAL...
ET ÉGALEMENT UN PLANTEUR DE CANNE
À SUCRE. PREMIÈRE QUESTION À L'ÉLU :
QUELLES SONT LES PRIORITÉS D'ACTIONS
QUE VOUS VOUS ÊTES FIXÉES AUJOURD'HUI ?**

En effet, je suis délégué élu aux affaires agricoles à La Région Réunion. Cette dernière a affiché sa volonté de reprendre la compétence agricole, à la fin du programme FEADER en cours, c'est-à-dire en 2027

Au regard des compétences actuelles de la Collectivité régionale, je pense que les principales priorités sont actuellement **la protection du foncier agricole et la mécanisation des exploitations cannières**.

Je pense notamment qu'il faut davantage rendre possible et démocratiser la coupe tronçonnée sur l'île.

Il faut être réaliste. Aujourd'hui nous savons que la coupe manuelle a ses limites, tout simplement parce que nous manquons de coupeurs de canne. Il faut, d'une part moderniser le métier mais il faut aussi aider les agriculteurs à aller vers davantage de mécanisation. En ce moment à La Région, je me bats beaucoup sur ce sujet.

L'objectif est de regrouper les travaux d'amélioration foncière pour que les études soient faites sur des secteurs géographiques déterminés et pour que cela ne coûte pas trop cher aux entreprises ni à l'agriculteur. L'étape numéro

| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : <https://sucré.re/>

1 serait l'épierrage des parcelles. Les agriculteurs seront surpris de voir toutes les pierres et les roches qui se trouvent dans leurs terres. Grâce à ces pierres, l'agriculteur pourra fournir les matériaux nécessaires à la construction de La Réunion de demain. Tout le monde est gagnant.

A Maurice, ils réalisent des travaux d'améliorations foncières qui permettent de perfectionner les conditions de culture et ensuite les matériaux partent dans des ateliers de concassage. **Pourquoi pas à La Réunion ? Au niveau de la protection de l'environnement, la France est un peu plus sévère mais il faut trouver des solutions.**

Il est important que les politiques arrivent à accompagner et à inciter les services de l'État à mettre en place des projets d'épierrage sur les surfaces cannières pour améliorer la productivité des terres. Lorsque l'épierrage a été fait, les souches peuvent durer jusqu'à 8 ans alors que sur un terrain mal préparé la souche va devoir être changée plus rapidement.

J'ai personnellement épierré ma surface, ces efforts réalisés me permettront, en cas de manque de main d'œuvre, d'envisager la coupe tronçonnée, malgré la taille modeste de mon exploitation (environ 5 hectares).

COMMENT SENSIBILISER LES JEUNES À VENIR TRAVAILLER DANS LA FILIÈRE ?

J'investi beaucoup de temps dans la sensibilisation des jeunes. Je m'implique depuis de nombreuses années dans les instances participant au développement de l'agriculture en étant administrateur dans les lycées agricoles de l'île.

Je rencontre les jeunes régulièrement, je discute avec eux et je suis fier de leur ambition. Beaucoup d'entre eux souhaitent devenir techniciens ou chefs d'exploitation.

La canne à sucre demande de la main d'œuvre jeune, même pendant l'intercampagne nous avons également besoin de jeunes pour nous aider à produire encore davantage d'autres cultures. L'expérience d'ouvrier agricole est très formatrice et permet ensuite de se lancer à son compte avec un bagage technique complet.

Aujourd'hui nous devons encourager les projets les plus productifs avec de la modernisation. J'encourage les jeunes



à faire de la qualité, à professionnaliser le métier d'ouvrier agricole qui permettra d'améliorer la productivité des exploitations de La Réunion.

CETTE QUESTION S'ADRESSE AU PLANTEUR : AUJOURD'HUI, IL EST CONNU QUE VOUS OBTENEZ DE TRÈS BONS RÉSULTATS EN TERMES DE RENDEMENT, QUEL EST L'ITINÉRAIRE TECHNIQUE QUE VOUS SUIVEZ ?

Une des clés pour arriver à de bons rendements, c'est la maîtrise de l'enherbement. **J'ai beaucoup observé quand j'étais enfant et testé des méthodes différentes.** Aujourd'hui, pour améliorer le rendement aux champs sur mon exploitation, j'optimise la présence de la paille de canne en inter-rang. Après, avoir épiaillé toutes mes cannes, j'enlève les pailles dans les souches et je les place dans les inter-rangs.

Grace à cette technique j'ai peu de mauvaises herbes, je les arrache à la main en passant dans mes cannes. J'utilise de moins en moins de désherbant chimique.

Puis je répands mon engrais en deux fois par an et je n'utilise que de l'engrais organique maintenant. Je vais mettre de l'engrais en fin novembre/début décembre et la deuxième application sera fin janvier/début février.

QUELS SONT LES DÉFIS À RELEVER ?

Les agriculteurs canniers subissent actuellement une vraie déconvenue de la part de l'État. Nous avons signé une convention canne en juillet, la Présidente de Région a elle-même signée et elle nous soutient.

Il était prévu que les agriculteurs perçoivent 11 euros par tonne de canne. Les agriculteurs étaient satisfaits, ils se sont présentés devant leurs banque pour présenter des projets de développement.

« Aujourd'hui, l'État nous informe que l'aide sera de 703 euros par hectare. C'est un véritable coup de frein pour la filière. »

Cette année, certains agriculteurs ne pourront pas fertiliser leur champ de canne parce qu'ils n'ont pas assez de trésorerie. Il faut parvenir à rectifier ça pour l'année prochaine pour remotiver les agriculteurs à cultiver la canne à sucre.

AVEZ-VOUS UN MOT DE FIN À PARTAGER AVEC TOUS LES AGRICULTEURS CANNIERS DE L'ÎLE ?

C'est vrai que gérer une exploitation cannière n'est pas facile, mais il faut encore y croire. Personnellement, j'y crois fermement et je reste positif, j'encourage les agriculteurs et leurs représentants à le rester aussi. Depuis que je suis dans le métier j'entends dire que c'est la fin de la filière !

Je ne peux pas concevoir La Réunion sans la canne à sucre, c'est mon métier, ma vie. Je n'ai pas l'intention de changer de culture avant ma retraite. J'encourage les agriculteurs à garder espoir. La canne à sucre est une belle culture qui fait partie du patrimoine et de l'histoire de La Réunion. Ce sentiment de fierté je veux le partager et le transmettre aux jeunes qui souhaitent faire de l'agriculture à La Réunion. La canne a encore de belles années devant elle mais il faut que tout le monde fournisse des efforts que ce soit l'industriel, les agriculteurs, les politiques et les décideurs tout le monde ensemble nous y arriverons. Une Réunion sans canne ? Quelle tristesse...

Décision positive à la demande d'extension d'usages du Chardol 600

Dans une décision de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) rendue le 3 octobre 2022, le Chardol 600 (2.4D à 600g/l) a reçu une extension d'usage pour le désherbage en canne à sucre à 1,25L/ha. L'échéance de validité de la décision correspond à celle de l'autorisation du produit. La réglementation européenne autorise actuellement son usage jusqu'au 31 décembre 2030.

La fin de la distribution du Chardol 600 était initialement prévue pour le 06/10/2021 mais grâce à la demande de dérogation émise par les acteurs de la filière, les agriculteurs réunionnais pourront disposer des molécules herbicides de ce produit adaptées à l'itinéraire technique canne.

Les conditions de culture en milieu tropical sont particulièrement favorables au développement des mauvaises herbes. Des essais de nuisibilité ont montré que la canne à sucre est très vulnérable à l'enherbement pendant les premiers mois de sa culture. Les pertes de rendement peuvent atteindre 400 à 500 kg par hectare. À La Réunion, si l'Indice de Fréquence de Traitements Herbicides (IFTH) sur la canne à sucre est faible et inférieur à celui des autres cultures, il est encore nécessaire de disposer des molécules herbicides adaptées à l'itinéraire technique canne.